



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le public est limité à 5 personnes maximum. Port du masque obligatoire.

Le Conseil municipal de la commune de Cartigny est convoqué en séance ordinaire le lundi 11 octobre 2021 à 20h30 à la salle communale

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2021 ;
2. Décision prise par l'assemblée générale de l'ACG du 15 septembre 2021 soumise au droit d'opposition des CM ;
3. Communications du bureau du Conseil municipal ;
4. Communications et propositions du maire et des adjointes ;
5. Nomination des responsables du local de vote pour 2022 ;
6. Rapports de commissions ;
7. Propositions et questions.

Juerg Loeffel

Président

Cartigny, le 4 octobre 2021